

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°1 de l'année scolaire 2019/2020

Du 17/10/2019

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme COMBES-SEZILLE			excusée
MEMBRES VOTANT			
Directeur de l'école - Président : Coralie BOISSONADE	x		
Elus (2) :			
Maire et vice Président de l'agglomération : Mr Christophe HERIN	x		
Conseiller Municipal : Mme SEBI Carine		x	
Enseignants de l'école (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)			
Mme Mathilde DESIRAT	x		
Mme Audrey LEFEVRE	x		
Mme Coralie BOISSONADE	x		
Mme Karine DELFAU	x		
Mr Jérémy LOPEZ	x		
Mme Manon MAZOUÉ	x		
DDEN : Mr Alain COSTES	x		
Représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal au nombre de classes)			
Mme DABROWSKI Séverine	x		Suppléants des représentants de parents d'élèves élus
Mme MARTIN Jessica	x		
Mme LACAN Elsa	x		
Mme DAUVERT Désirée	x		
Mme CORGNE Marie-Hélène	x		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE (pour les sujets les concernant)			
Représentant des activités périscolaires* Mme LIA Emeline / Mme CILICI Pauline	x		
Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile*			

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) : 18h

Désignation d'un secrétaire de séance : Manon MAZOUÉ et Mathilde DESIRAT

Rappel des points à l'ordre du jour :

1. L'organisation pédagogique de l'école
2. Le vote du règlement intérieur
3. Les projets pédagogiques
4. La sécurité sur l'école : bilan exercice incendie et PPMS
5. Le bilan de la coopérative scolaire
6. Le travail avec la communauté d'agglomération
7. Les points à aborder à la demande préalable des parents délégués

Compte rendu des échanges :

Nous souhaitons la bienvenue à tous les parents délégués et nous sommes contents d'accueillir de nouvelles mamans !

La participation au vote est en croissance avec 47, 3 % de participation. Merci à l'engagement des parents.

Point 1 L'organisation pédagogique de l'école

Les élèves sont accueillis à partir de 8h35 dans les classes. A partir de la rentrée des vacances de la Toussaint nous ferons la même chose en début d'après-midi. En cas d'absence d'Emeline ce sont les enseignants qui ferment l'école à 8h45 et à 14h. C'est pour cela que **nous réitérons notre demande de bien respecter les horaires.** Notamment les parents de maternelle, il faut anticiper le temps de discussion avec l'ATSEM ou l'enseignante.

Pour les PS et les MS qui reviennent entre 12h et 14h nous rappelons qu'ils ne peuvent entrer qu'à **13h15**. Nous conseillons aux parents de respecter cet horaire pour ne pas perturber l'organisation de la sieste et suivre le rythme de leur enfant.

Mme DESIRAT accueille les 18 PS, Mme LEFEVRE les 25 MS/GS ; Mme BOISSONNADE et Mme MAZOUÉ les 26 CP/CE1, Mme DELFAU les 26 CE1/CE2 et Mr LOPEZ les 28 CM1/CM2.

Après le quart d'heure « Silence, on lit ! » en élémentaire sur les classes de CP/CE/ CE2 et CM, nous avons organisé des décroissements en début d'après-midi : Audrey enseigne l'anglais, Karine les sciences et Coralie l'espace/temps.

Un décroissement va être mis en place aussi le matin entre la classe des CM et les PS : les PS accueilleront de 11h à 11h45 sur des ateliers de jeux des petits groupes de CM. Ils seront scindés en 5 groupes hétérogènes et ils passeront chaque jour de la semaine sur l'atelier jeu.

Point 2 Le règlement intérieur

Modifications:

1.2 Admission à l'école maternelle

L'instruction obligatoire pour les enfants dès l'âge de trois ans et devoir d'assiduité, modification du règlement intérieur au point 1.2 Admission à l'école maternelle.

2.1 Les horaires

Modifications des horaires sur les temps d'accueil.

Le règlement voté sera transmis par mail à tous les parents d'élèves avec la charte de la laïcité, nous ferons signer une confirmation de lecture dans les cahiers de liaison des élèves.

Qui vote contre le règlement intérieur ? Qui s'abstient ?

Membres votants présents :	14
Abstentions :	0
Voix pour:	14
Voix contre :	0

Le règlement intérieur est voté.

Point 3 Les Projets pédagogiques

Ecole et cinéma pour les cycles 2 :

Le Kid	mardi 12 novembre
Ponyo sur la falaise	
Le dirigeable volé	

Les spectacles FOL :

Maternelle	Vendredi 6 décembre à la salle de Rivières Mardi 26 mai 2020 à la Salle des spectacles de Gaillac	Bonne pêche, mauvaise pioche. La Grosse faim de p'tit bonhomme
CM	Mardi 3 décembre à Brens Vendredi 15 mai au grand théâtre d'Albi	La chanson quelle histoire Prince le Petit

Les rencontres USEP

Activité et cycle	Lieu	Date (si plusieurs dates, classer les !)	Nom de l'enseignant	Effectif précis par niveaux
Jeux d'opposition Cycle 1	Castelnau de Montmiral	06/02/2020 ou 07/02/2020	- Mme DESIRAT - Mme LEFEVRE	18 PS 12 MS / 13 GS
Le voyage de plume Cycle 1	Aiguelèze	29/05/2020		
Jeux de ballons Cycle 2	Stade de Rivières	19 ou 20/05/2020	Mme DELFAU Mme BOISSONNADE	9 CE1 / 18 CE2 17 CP / 9 CE1
Jeux d'opposition Cycle 2	Castelnau de Montmiral	29 ou 30/01/2020		
Anim'cross Cycle 2	Stade de Brens	15/11/2019		
Sarbatrot	Salle de Brens	14/11/2019	Mr LOPEZ Jérémy	15 CM1/13 CM2
Anim'athlé	Stade de Cadalen	22 ou 23/06/2020		

Les sorties médiathèques :

Jeudi 17 octobre puis les jeudis 23 janvier et 30 avril.

Pour toutes ces sorties, nous solliciterons les parents. Les mots dans le cahier de liaison pour chaque sortie, vous permettront de vous inscrire sur ces rencontres. Nous vous communiquons les dates dès que nous les avons afin que vous puissiez vous organiser si vous désirez accompagner.

PS : Intervenante en musique pour un projet de fin d'année musical avec la classe des MS/GS. L'intervenante du conservatoire de musique débutera au mois de janvier.

MS/GS : correspondance épistolaire avec une autre classe de MS/GS de Lagrave avec une rencontre en fin d'année.

CP/CE1 : - « *Des femmes et des arbres* » au Château-Musée du Cayla.

Travail autour d'un album « *L'arbre de Pépette* » en occitan.

Intervenante en arts plastiques autour de l'album.

Visite du Château musée du Cayla avec des ateliers.

- L'accueil des parents dans la classe : temps d'observation de séances de lecture et 3 débats, dont le premier aura lieu le mardi 19 novembre.

CE : « *Le jardin* »

Un jardin pédagogique en lien avec Nathalie Lèguevaques à l'ALAE. : les enfants vont réaménager le jardin devant l'école. Au rythme des saisons, les enfants vont intervenir faire des semis puis des plantations dans le parterre devant l'école. Les partenaires seront nombreux : parents horticulteurs, les elfes, éventuellement le lycée de Fonlabour et le club des aînés. Samedi 26 octobre à 14h : préparation du terrain avec quelques

parents d'élèves.

CM : - La voile, la première sortie a déjà eu lieu. Les prochaines seront en mai/juin.

- La liaison école/collège : un projet en anglais avec une enseignante du collège, Verrière Adeline. Nous allons mettre en place une correspondance épistolaire autour des fêtes anglaises : Thanksgiving, Noël, la Saint Valentin et la St Patrick. Les CM iront ensuite rencontrer les élèves de 6ème au collège.

Les CE2, CM1 et CM2 participeront le mercredi 13 novembre à la commémoration du 11 novembre à 10h.

Projet chorale sur toute l'école : nous avons un répertoire de chants communs et nous répétons tous les 15 jours.

Les conseils des élèves : nous réitérons cette organisation. Dans chaque classe deux élèves ont été élus, le premier conseil aura lieu le jeudi 14 novembre avec Emeline et Coralie pour discuter des projets autour du développement durable.

La fête de l'automne : c'était une belle journée, les ateliers se sont très bien déroulés. Les jeux pourront être repris dans la cour élémentaire. Les gâteaux ont été appréciés. Plein de décorations ont embelli la salle qui a été bien investie par les parents à partir de 17h30. Merci à tous les parents qui nous ont accompagnés tout au long de la journée et merci à l'APE pour l'organisation de l'apéritif.

Accueil d'un auteur/illustrateur, Domas, dans la classe de CE1/CE2 dans le cadre du Salon du livre de Gaillac.

Le projet « **Classe découverte** » sera reconduit cette année pour les CM en période 5.

Point 4 La sécurité sur l'école

Exercice incendie : le mercredi 25 septembre

Le premier pour les PS. Cela s'est très bien déroulé avec une évacuation en 2 minutes 49 secondes.

PPMS confinement : le mercredi 9 octobre en maternelle « Le loup »

Le loup a essayé de rentrer dans le bâtiment côté maternelle sans y parvenir, il leur a offert des bonbons mais personne n'a cédé. Un très bel exercice de 10 minutes où personne n'a bougé.

Nous avons ensuite réconforté et rassuré les plus sensibles.

Le **vendredi 18 octobre** côté élémentaire en présence de la gendarmerie.

L'exercice dure 20 minutes. Les élèves et les enseignants sont avertis.

Point 5 Le bilan de la coopérative scolaire

Nous avons reçu les fonds financiers de la communauté d'agglomération pour le voyage scolaire et pour le projet artistique.

Nous avons clôturé l'année scolaire 2018/2019 à 3840,63 euros.

La participation des parents à la coopérative scolaire en début d'année a été de 530 euros.

Nous avons lancé la campagne des chocolats pour récolter de l'argent pour payer une partie des rencontres sportives. L'adhésion est de 559,90 euros.

L'OCCE nous coûte 271,78 euros. Cette année, nous allons les solliciter pour intervenir dans nos classes autour du climat scolaire.

Point 6 Le travail avec la communauté d'agglomération

Sans remettre en question le travail avec Romain SEILER, Emeline LIA et maintenant Pauline CILICI, les secrétaires de Mairie et les interlocuteurs de l'agglomération, depuis la fusion de la communauté d'agglomération, nous regrettons les conditions de travail que nous avons avant la fusion. Nous avons perdu en relation humaine et en facilité de travail.

Nous avons exprimé ce sentiment à travers un courrier à Mr Salvador par rapport à l'utilisation de notre BCD entre autres et nous avons eu une réponse rapide en recevant dans nos locaux Mme Dominique SCHÖNFELD.

Nous lui avons fait part de notre surcharge de travail par rapport aux commandes, une rencontre avec le service financier a été organisée et nous avons trouvé des solutions plus arrangeantes en tout cas pour l'école. Pas forcément pour la secrétaire ALAE Corinne POURCEL ni pour la secrétaire de la Mairie !

Cette rencontre nous a permis de comprendre que le responsable des budgets étant parti, c'est Romain qui a la charge de faire le lien entre l'école et le service des finances.

Nous avons donc établi en équipe pédagogique les lignes de budget suivantes pour que cela reste précisé chaque année et que l'on garde le même fonctionnement que les années précédentes :

3000 euros sont alloués à la classe de découverte. Nous demandons qu'au moins un personnel ALAE puisse accompagner la sortie.

1000 euros sont prévus pour les actions artistiques et culturelles (exemple : le logo, un intervenant pour les frises murales, pour la musique...)

60 euros par enfant pour les fournitures scolaires dont 10 euros pour le photocopieur (sachant que les

photocopies sont mutualisées avec l'ALAE et l'ALAE multisite)

Les transports sont financés par la communauté d'agglomération :

- 3 sorties USEP par classe par an
- 3 sorties pour le cinéma (plus 1euro par séance et par enfant pour le cinéma)
- 2 sorties pour la FOL
- le trajet classe de découverte
- 3 sorties médiathèque par classe de maternelle
- une sortie de fin d'année par classe
- une sortie de Noël par classe pour le cinéma
- la liaison école/collège

Tout cela représente un budget conséquent et confortable dont l'école a besoin pour pérenniser tous ses projets.

Nous les avons sollicités pour pouvoir retrouver la salle de la B.C.D. et l'aménager aussi en salle informatique. Cette demande a été prise en compte et une nouvelle cellule de la communauté d'agglomération consacrée au bâtiment travaille sur le sujet avec Romain.

Nous remercions ainsi nos interlocuteurs et nous espérons que ce début de dialogue va favoriser la suite de notre travail avec la communauté d'agglomération.

Point 7 Remontées des parents

Problème des manuels scolaires dans la classe de CM (1 manuel pour 2). Proposition de scanner les pages du manuel pour transférer aux parents via l'ENT.

Le problème de nuisance sonore dans la classe de CP/CE1 a été soulevé. Les enfants sont irritables et très fatigués. Six casques anti-bruits ont été achetés en attendant sur le budget de la classe pour les temps de travail en autonomie. Les enfants sont très demandeurs, certains parents sont prêts à financer un casque pour leur enfant. Les casques achetés ont été trouvés au rayon chasse d'un magasin de sport et coûtent 20 euros chacun.

Intervention du Maire : la communauté d'agglomération va mettre en place des réunions avec IEN, parents délégués titulaires et suppléants, membres de l'agglomération, ... par secteur afin de rappeler les rôles de chacun, le mode de fonctionnement de l'agglomération...La première réunion aura lieu le mardi 12 novembre à Rivières en soirée.